

EAJE LES LUTINS

1 rue de l'avenir

30320 Poulx

04.66.75.45.10 / 06.74.82.76.32

creche@poulx.fr

PROJET D'ETABLISSEMENT LES LUTINS

Sommaire :

- 1. Projet d'accueil -----p.3**
- 2. Projet éducatif-----p.6**
- 3. Projet social et de développement durable -----p.14**

PROJET D'ETABLISSEMENT

L'EAJE Les Lutins est une structure communale, située 1 rue de l'avenir, 30320 Poulx, accueillant 38 enfants les lundis, mardis, jeudis, vendredis, et 30 enfants les mercredis.

1 Projet d'accueil

1.1. Les prestations d'accueil proposées

1.1.1 Accueil régulier :

Le temps d'accueil pour chaque enfant est défini entre la direction et les parents. Il est formalisé par un contrat d'accueil dont une copie est remise après signatures à la famille.

La famille s'engage à amener et à récupérer son enfant dans le temps de garde mentionné dans le contrat. Les plages de réservation doivent inclure les temps de transmissions orales avec l'équipe.

Le contrat est établi au plus proche des besoins des familles.

L'enfant ne peut pas être récupéré en cours de journée, puis ramené à la crèche dans la même journée.

Des présences supplémentaires ponctuelles pourront être accordées en fonction des places disponibles, selon des modalités identiques.

Un contrat spécifique peut être proposé aux familles justifiant d'un planning de travail à horaires non fixes (ex : infirmier, ...), il peut alors être demandé une attestation professionnelle. Dans ce cadre, les parents sont amenés à faire connaître les jours et heures de présence de leur enfant par écrit au plus tard le 25 du mois pour le mois suivant. A défaut, le planning type, noté sur le contrat d'accueil, sera appliqué. Pour ce type de contrat, une réservation de 40 heures par mois minimum est obligatoire.

1.1.2 Accueil occasionnel :

L'enfant est ici connu dans la structure, il y est inscrit et l'a déjà fréquentée. Les familles sollicitent un accueil pour une durée limitée ne se renouvelant pas à un rythme prévisible d'avance.

La signature d'un contrat d'accueil n'est pas nécessaire.

1.1.3 Accueil d'urgence :

Il s'agit de cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure. C'est une possibilité réservée aux familles confrontées à des difficultés ponctuelles pour une durée n'excédant pas 15 jours

calendaires. Cet accueil peut contenir une notion de détresse. Sa mise en application est définie par les travailleurs sociaux, PMI, CCAS, centre maternel, ...

1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants en situation de handicap

Lors de la préparation de la rentrée suivante, courant mars, une attention particulière sera portée aux pré inscriptions d'enfants ayant une reconnaissance de handicap (notification MDPH présentée à l'établissement au plus tard le 31 mars de l'année en cours, pour une rentrée fin août de la même année civile).

Un accueil sera alors proposé en fonction des places disponibles sur la structure, et des nécessités d'adaptation liées au handicap de l'enfant.

Afin de préparer l'accueil, et tout au long de celui-ci, des échanges pourront avoir lieu avec l'équipe prenant en charge l'enfant à l'extérieur de l'EAJE (CAMPS, ...).

Conformément à l'article 9 du décret du 30.08.2021, le référent santé et accueil inclusif informe, sensibilise, conseille l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

1.3 Les compétences professionnelles

1.3.1 L'équipe et les intervenants

L'ensemble de l'équipe veille à garantir un accueil de qualité des enfants confiés, par une prise en compte de tous leurs besoins.

La crèche est dirigée par une directrice éducatrice de jeunes enfants. Elle est secondée par une infirmière, référent santé et accueil inclusif.

La crèche est organisée en deux sections : Les bébés, et les moyens/grands.

L'équipe des bébés se compose d'une auxiliaire de puériculture, et de deux agents d'animation (titulaires du CAP AEPE).

L'équipe des moyens/grands se compose de deux auxiliaires de puériculture, et de 3 agents d'animation (titulaire du CAP AEPE).

Un autre agent d'animation titulaire du CAP AEPE renforce le personnel auprès des enfants.

L'équipe est complétée par un agent de cuisine (titulaire du CAP cuisine), préparant l'ensemble des repas, et par trois agents techniques se relayant en cuisine et à l'entretien des locaux.

En fonction des choix de groupe, d'autres professionnels peuvent travailler auprès des enfants, dans le cadre d'interventions spécifiques, comme une initiation aux arts du cirque, une découverte de l'activité escalade / accrobranche, ...

1.3.2 Le travail d'équipe

Lors de la réouverture de la crèche après la fermeture estivale, l'équipe bénéficie de deux jours pour retravailler les attentes et projets de chacun. Ces deux jours permettent également l'accueil des parents et enfants débutant leur adaptation.

Deux autres journées, à minima, sont réservées au travail d'équipe, l'établissement étant fermé au public.

Ces journées permettent de prendre le temps d'échanger autour du fonctionnement et de thématiques spécifiques, et de procéder à un nettoyage complet et profond de l'établissement.

Ces temps sont essentiels pour maintenir une cohésion d'équipe et que tout le monde travaille avec des objectifs communs.

Des réunions supplémentaires peuvent être mises en place en cas de besoin spécifique.

Tout au long de l'année, les équipes disposent de cahiers pour évoquer différents sujets (liés aux enfants, aux familles, ou à l'équipe).

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

L'ensemble de l'équipe peut bénéficier de formations proposées par le CNFPT, sur différents sites. Les thématiques proposées sont diverses, et peuvent traiter de sujets très diverses liés aux enfants, aux familles, aux activités, à l'hygiène,...

Ces formations permettent à l'équipe de gagner en compétence.

Des analyses de pratiques professionnelles sont organisées, menées par une psychologue. Elles ont lieu quatre fois par année civile. D'une durée d'une heure trente, elles s'adressent aux auxiliaires de puériculture et aux agents d'animation. Elles permettent de prendre du recul sur diverses situations (d'équipe, ou d'enfants).

1.3.4 L'accueil des stagiaires

Tout au long de l'année, des stagiaires viennent découvrir l'environnement de la crèche, et les différents métiers qui concourent au bien-être des enfants.

Ces élèves sont soumis au secret professionnel, leurs apprentissages se font dans le cadre d'une convention signée par la commune, l'établissement scolaire (ou autre), et l'élève (ou le parent s'il est mineur).

Ils fournissent également dans le mois qui précède le début du stage un extrait de casier judiciaire, qui doit être vierge.

Les enfants les côtoient régulièrement. Les stagiaires permettent à l'équipe une ouverture sur l'extérieur, un partage d'expériences, ainsi qu'un engagement dans la formation des futurs professionnels.

2 Projet éducatif

2.1 L'accueil

2.1.1 L'adaptation

✚ L'adaptation est un temps de découvertes réciproques où les fondements de l'accueil et du sentiment de sécurité se créent entre l'enfant, sa famille, et le lieu de vie qu'est la crèche.

Ce temps est obligatoire, les étapes ne pouvant être accélérées pour le bien-être des enfants accueillis.

✚ Organisation :

1^{er} jour : 1 heure environ de rencontre avec l'équipe. Echanges pour établir une fiche des habitudes de votre enfant.

2^{ème} jour : après s'être un peu attardé à l'arrivée, le parent nous confie son enfant une petite demi-heure.

3^{ème} jour : Augmentation du temps de présence, soit une heure environ. Le parent revient donner le repas ou le goûter à son enfant.

4^{ème} jour : Pour les plus petits, le parent vient avec son enfant, un petit peu avant son temps de sommeil, et peut le coucher s'il le souhaite. Après son temps de jeux, et d'alimentation, le parent est contacté pour revenir à la crèche.

Pour les plus grands, arrivée à la crèche vers 10h ou 14h30. L'enfant joue et déjeune (ou goûte), puis le parent vient le rechercher ensuite. Ceux qui souhaiteraient participer au premier coucher de leur enfant peuvent nous le dire pour que nous l'organisions.

5^{ème} jour : Journée courte d'environ 10h à 15h (pour les enfants à la journée, nous appelons les parents après la sieste) et de 9h30 à 12h00 ou de 14h00 à 16h30 (Pour les enfants à la demi-journée).

Au cours de la semaine, s'il le souhaite, le parent peut effectuer le 1^{er} change de son enfant à la crèche.

Nous demandons à tous les parents de ne pas partir pendant que leur enfant leur tourne le dos, et de verbaliser toujours ses intentions (je vais m'en aller, je reviens te chercher dans un petit moment...)

Il est normal que l'enfant manifeste lors du départ de son parent. Si c'est trop difficile autant pour l'adulte que pour l'enfant, nous réaménageons cette période d'adaptation.

Cette planification de la semaine d'adaptation n'est qu'une trame, elle permet d'organiser cette séparation en fonction des contraintes personnelles des familles.

Enfin dans les premiers temps, les parents sont invités à nous appeler pour se rassurer. Le bien-être des enfants passe par celui de ses parents, et c'est là une de nos principales préoccupations.

2.1.2 L'accueil au quotidien : pédagogie, et aménagement de l'espace

« L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres ; rien n'est moins sensé que de vouloir lui substituer les nôtres... Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir ; ... Aimez l'enfance, favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. », Jean-Jacques Rousseau dans Emile, ou de l'éducation.

« Si tu veux les connaître vite...fais les jouer ;

Si tu veux leur apprendre vite...fais les jouer ;

Si tu veux qu'ils prennent goût au travail...fais les jouer ;

Si tu veux faire ton métier...fais les jouer, jouer, jouer... », Fr. Deligny, éducateur

L'objectif principal de notre équipe vise au bien-être de l'enfant et à participer à ses découvertes.

Loin du concept de garderie, chacun travaille vers un accueil et un accompagnement de chaque enfant et de ses parents.

Les notions de respect, d'autonomie, d'individualité, et de découvertes sont primordiales. Tout au long de son temps d'accueil sur la structure, l'enfant doit se sentir en confiance afin de pouvoir se construire et grandir.

2.1.2.1 Accueil de la famille

Accueillir l'enfant, c'est avant tout l'accueillir dans sa famille. Ainsi, la relation entre les professionnels et les parents doit être une relation de confiance.

L'enfant de 0 à 4 ans est dans un lien extrêmement proche de ses parents. Aussi, si le couple parental n'est pas en confiance en laissant son enfant, celui-ci aura donc inévitablement plus ou moins de difficultés à s'épanouir à la crèche. Ceci peut se manifester de multiples façons : pleurs, refus de jouer ou de s'alimenter, mais également par une négation plus discrète telle que le repli sur soi, le silence, ...

Quelle que soit la situation, il est primordial que chaque famille soit en confiance, et arrive à exprimer à l'équipe ses angoisses, ses doutes ou éventuels désaccords, mais également ses besoins, ses envies, ...

En aucun cas la crèche ne se substitue au rôle parental. Elle en prend le relais pendant un temps donné, et c'est pourquoi la famille et les professionnels doivent se considérer comme partenaires.

L'enfant tirera tous les bénéfices d'une relation de confiance.

2.1.2.2 Accueil de l'enfant

Comme expliqué précédemment, l'enfant a besoin pour s'épanouir d'être dans un sentiment de sécurité, sécurité tant physique que psychologique.

Au-delà de la nécessité que la famille se sente en confiance, l'enfant doit lui aussi arriver à trouver ses repères dans ce nouvel environnement.

Le bien-être de l'enfant étant l'objectif principal de l'équipe, différents moyens sont utilisés, comme nous le verrons au chapitre suivant.

Les professionnels travaillent sans cesse pour amener l'enfant vers l'autonomie, et ce, que ce soit au moment de la satisfaction des besoins vitaux (repas, sommeil ...) ou à tout autre moment de la journée (activités, déshabillage, ...).

Pour l'équipe, bien que travaillant avec un groupe d'enfants, il est important d'arriver à prendre en compte celui-ci en tant que tel, et pas seulement comme un parmi les autres (notion d'individualité). Ainsi, la socialisation et l'ouverture au monde se font progressivement.

Plus l'enfant grandit, plus ses besoins et envies se confrontent à ceux des autres enfants. Il apprend alors, au fil des jours, ce que sont les règles de vie en groupe.

Selon les sections, les professionnels sont donc amenés à accompagner les enfants de diverses façons, afin que chacun s'épanouisse et trouve sa place auprès des autres.

Enfin, pour l'enfant, son temps de présence à la crèche doit également lui offrir la possibilité de s'épanouir par la découverte d'activités, de matières, ... qui lui permettent de se construire une image, une vision des choses, des goûts, ... qui l'amènent à grandir et à s'affirmer.

2.1.3 L'aménagement de l'espace

A chaque période de développement ses propres besoins. Ainsi, l'ensemble de l'espace doit permettre à chacun de trouver une réponse à ses spécificités.

De plus, au fil de l'année, les envies et attentes évoluent. C'est pourquoi l'aménagement se transforme régulièrement.

- ***Les « Bébés »***

Cet espace doit permettre aux plus petits de se sentir sécurisés. Ainsi, de petits espaces individuels en côtoient de plus grands. Une pièce est entièrement réservée au sommeil, afin que le rythme individuel de chacun soit respecté.

Le lieu de préparation des biberons est également attenant à la section, afin que, là encore, tout soit à disposition au moment opportun.

L'espace principal est laissé assez libre afin que les plus petits puissent gagner en indépendance sans obstacles particuliers (apprentissage du « quatre-pattes », de la marche, ...).

Un espace repas / activités est présent pour les plus grands qui commencent à manger assis à table, ...

Les différentes activités se font en divers endroits de la pièce, pour que chacun puisse participer.

Les enfants accueillis dans cette section vont parfois profiter des espaces des plus grands, quand la situation sanitaire le permet, afin de faire de nouvelles découvertes.

Ils vont également régulièrement jouer dans le jardin, découvrir de nouvelles sensations.

- ***Les moyens / grands***

Les enfants de plus d'un an environ lors de la rentrée (fin août / début septembre) sont accueillis au sein de ce groupe.

Les acquisitions sont multiples et variées, avec une grande diversité entre pairs.

En effet, les enfants ne développent pas tous les mêmes compétences au même moment, et la mixité d'âge permet à chacun de pouvoir s'y retrouver.

Différents types d'activités sont proposés, permettant individuellement de choisir ses expériences :

- ❖ Motricité globale, avec des parcours sans cesse transformés
- ❖ Motricité fine, dessin, peinture, découpage, collage ...
- ❖ Jeux d'imitation, avec la dinette, les voitures, les déguisements, ...
- ❖ Jeux de construction
- ❖ Lectures
- ❖ Danses, Chansons
- ❖ Etc...

2.1.4 L'extérieur

Au sein de la vie de la crèche, l'espace extérieur est important. Chaque fois que le temps le permet, les enfants sortent dans le jardin et jouent à différents jeux : vélos, toboggan, trottinettes, mais aussi ballons, échasses, ...

Des activités de groupe y sont également organisées, telle que pâte à modeler, rondes, peinture, maïzena, ...

C'est l'occasion de faire des découvertes en plein air.

En dehors de ces espaces extérieurs attenants à la crèche, les enfants s'aventurent parfois un petit peu plus loin. En effet, tout au long de l'année, des promenades sont organisées dans le village.

Des échanges peuvent également être organisés avec la bibliothèque de Poulx, dans le cadre de lectures partagés.

Les enfants les plus grands prennent notamment le bus de ville pour aller voir des ciné-concerts à Paloma, des courts-métrages au Sémaphore, ou tout autre évènement adapté.

2.2 Le soin

L'équipe prodigue aux enfants les soins nécessaires pour favoriser son développement, son bien-être, et son éveil.

2.2.1 L'alimentation

Notre cuisinière est chargée d'organiser toute la restauration de la structure.

Après avoir conçu les menus, elle élabore les repas, prépare les commandes, contrôle les livraisons et le stockage.

Les enfants prennent sur la crèche collations, déjeuners, et goûter (en fonction des horaires de présence). Les préparations sont adaptées à l'âge des enfants accueillis, et aux régimes particuliers (sur ordonnance). Les mets concoctés sont proches de la cuisine familiale.

Au fil de l'année, et pour développer la découverte des goûts, des saveurs, et des textures, de multiples repas à thèmes sont proposés, en lien avec certaines activités mises en place auprès des enfants (couleurs, pays, ...).

Les enfants s'installent à table, après s'être lavés les mains. Petit à petit, ils sont amenés à se servir seul, à manger à l'aide d'une fourchette, et d'un couteau.

Dans la section des bébés, les repas sont donnés individuellement, en fonction de leurs besoins.

Au fil de l'année, certains enfants peuvent commencer à manger à table, à plusieurs.

En cours d'année, pour les plus grands, un self est mis en place. A tour de rôle, les enfants peuvent se servir dans de petits plateaux. Les aliments peuvent être mangés dans l'ordre choisi par l'enfant. Une seule consigne : pour pouvoir se relever et se servir à nouveau, l'idée est avoir terminé tout ce que l'on s'était servi la première fois...

Des ateliers cuisine sont mis en place, organisés en partenariat avec la cuisinière et le reste de l'équipe. Ces ateliers sont riches en moment de découvertes et de plaisir. Ils contribuent au développement de l'apprentissage du goût, et permettent aux enfants de prendre possession des aliments, de leur texture, odeur, ... avec plaisir.

2.2.2 Le sommeil

Le sommeil est primordial pour le bien-être et le développement des enfants, quel que soit leur âge.

Dans la section des bébés, le dortoir est à disposition des enfants toute la journée. Chacun possède son lit, et peut y être couché à la demande.

En fonction de son développement, le lit de l'enfant peut évoluer : lit en hauteur au lit proche du sol pour une meilleure autonomie, lit à barreaux pour un enfant ayant besoin d'être sécurisé, ...

Les professionnelles notent leur heure de passage dans le dortoir à chaque allée et venue, ou à défaut, toutes les 10 minutes.

Dans la section des moyens/grands, il est proposé aux enfants des couchettes individuelles empilables nominatives. Les lits sont installés à un emplacement fixe repéré par la photo de chacun. Pour le temps de sieste post déjeuner, les lits sont installés au préalable quotidiennement.

Si un enfant a besoin de se reposer à d'autres moments de la journée (matin, après-midi), le ou les lits sont installés à la demande.

Si personne n'a besoin de se reposer, cela permet de libérer une pièce pour d'autres activités.

Les enfants peuvent également, de manière autonome, aller récupérer les doudous et tétines et s'allonger sur des tapis et coussins prévus à cet effet.

2.2.3 L'hygiène et les soins corporels

Les soins et les changes sont des moments où s'installent une relation privilégiée entre chaque enfant et le professionnel qui s'occupe de lui.

Pour se faire, l'établissement fournit le linge, le savon, et les couches. Les parents qui souhaitent apporter leurs propres affaires peuvent le faire, le tout annoté au prénom de l'enfant.

En revanche, pour des raisons d'organisation et d'hygiène, les couches lavables ne sont pas autorisées. Si l'enfant en a besoin, il doit arriver porteur d'une couche jetable.

Un escalier est à disposition des enfants, dans les deux sections, pour plus d'autonomie.

Sont également à disposition des WC de taille adaptée, un urinoir, ainsi qu'un pot.

La proposition de se rendre aux toilettes est faite régulièrement, les enfants ayant toujours le choix d'accepter ou de refuser, permettant d'appréhender les découvertes en fonction du rythme et envie de chacun.

2.3 Le développement, le bien-être, l'éveil

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités »

Principe 2 Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant

2.3.1 Le jeu et activités

« Oserai-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ?

Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. », Jean-Jacques Rousseau dans Emile, ou de l'éducation.

« Quand l'adulte se mêle aux jeux de l'enfant, il transforme souvent l'activité ludique en leçon. En l'aidant, on lui ôte sa spontanéité, on le prive de la maîtrise de son jeu, on lui retire le droit à l'erreur qui est précisément la caractéristique des jeux d'enfant. Plutôt que de lui enseigner quelque chose, voyez ce que vous pouvez, vous, apprendre de lui. », T. Brazelton.

Les activités ponctuent sans cesse la journée de l'enfant. Elles se répartissent en deux grandes catégories : libres, et encadrées.

Le matériel qui est proposé est choisi en fonction des besoins de l'enfant. Il leur permet de s'essayer, et de développer ses capacités physique et psychique.

L'enfant effectue de très nombreuses découvertes durant ses trois premières années de vie.

L'équipe est là pour le soutenir, et pour mettre à sa disposition du matériel adapté à ses besoins, sans oublier que si faire de nouvelles découvertes est primordial au développement, les notions de faire, refaire, et retrouver le sont tout autant pour la consolidation des acquis.

Le matériel est très divers :

- La motricité : marcher, grimper, rouler, sauter, lancer, ...
- L'équilibre et la dextérité : enfiler, transvaser, découper, manger seul, peindre, transporter, massages, ...
- L'élaboration de la pensée : trier, assimiler du nouveau vocabulaire, puzzles, jeux symboliques, éveil musical, ...
- Etc ...

Quel que soit l'âge de l'enfant, les objectifs principaux restent les découvertes et le plaisir.

Par une présence active, les professionnels laissent le libre choix à l'enfant dans la réalisation.

Proposition ne veut pas dire obligation...

Quelle que soit la section, ces différentes constructions physique et psychologique se croisent et s'entrecroisent au fil de multiples activités.

L'enfant s'essaye, et se construit.

Au gré du temps, il utilise de diverses façons un même matériel, détourne l'utilisation première d'un objet, apprend à puiser au fond de lui comme à reprendre la manière de faire « du voisin ».

En grandissant, l'enfant commence à partager, à devoir faire des concessions pour arriver à avancer avec son copain, ...

La crèche est donc un lieu riche en supports pour diverses activités tant sur le plan moteur que cérébral, les deux domaines étant liés.

Le travail d'accompagnement du professionnel se situe donc dans l'observation de ce que l'enfant manifeste (progrès, régression, dépendance, autonomie, ...).

2.3.1 L'approche artistique et culturelle

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels »

Principe 5 Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant

Différentes activités artistiques et culturelles sont mises en place tout au long de l'année, qu'elles soient manuelles, corporelles, auditives, visuelles.

Au-delà des activités permettant à l'enfant d'explorer des sensations diverses telles que la peinture, l'argile, la maïzena, ..., des ateliers « Yoga » sont régulièrement proposés.

Une approche en arts du cirque est également propice à la rencontre de nouvelles sensations. En dehors de ces espaces extérieurs attenants à la crèche, les enfants s'aventurent parfois un petit peu plus loin. En effet, tout au long de l'année, des promenades sont organisées dans le village, par exemple pour des échanges avec la bibliothèque, pour se rendre à une exposition de peintures et de sculptures, ...

Pour renforcer l'ouverture au monde, les enfants les plus grands prennent notamment le bus de ville pour aller voir des ciné-concerts à Paloma, des courts-métrages au Sémaphore, ou tout autre évènement adapté.

Un accueil nous est également proposé dans une salle dite « en partage » afin de bénéficier de lectures ou ateliers organisés par la bibliothèque de Poulx.

2.3.2 L'égalité garçon fille

« Fille ou garçon, j'ai besoin qu'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité »

Principe 7 Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre.

L'équipe veille au quotidien à ne pas transmettre de stéréotype, et propose à chaque enfant, quel que soit son genre, toute activité pouvant convenir à son développement.

3 Projet social et développement durable

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis à vis des partenaires

Poulx est un village de 4350 habitants situé à 10 kilomètres de Nîmes. Sa population s'est vu doublée en 10 ans, et reste en constante augmentation. Ce village accueille des familles majoritairement propriétaires.

Notre recherche démographique met en évidence :

Un nombre important d'enfants en bas âge

80 % de couples avec enfants

10 % de familles monoparentales

20 % de familles ayant 1 enfant

68 % de familles ayant 2 enfants

5 % de familles ayant 3 enfants

Un nombre important de mamans ayant choisi le congé parental après la naissance de leur deuxième enfant.

Des mères souvent isolées pendant une période de l'année de par la profession de leur conjoint (militaires, policiers, gendarmes, commerciaux..)

La structure multi accueil permettra d'amener une réponse à la demande des mères au foyer (congé parental, isolement par absence du conjoint) en proposant des solutions d'accueil souples.

Cette réponse concernera également : les personnes en recherche d'emploi ou souhaitant effectuer des démarches auprès d'organismes ou services sociaux. Ou simplement pour s'accorder du temps libre et offrir à leur enfant un moment de détente et de découvertes.

Bien sûr, cette structure conservera son postulat de base d'accueil régulier d'enfants, que les parents travaillent ou non.

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

Les parents et futurs parents sont reçus individuellement sur rendez-vous à la crèche pour effectuer une pré inscription sur liste d'attente. A cette occasion, de nombreux échanges ont lieu.

Lors de l'admission définitive de l'enfant, les parents sont à nouveau reçus. Ce sera le cas à chaque fois qu'ils le souhaitent.

L'équipe peut également proposer à une famille un rendez-vous spécifique en fonction des besoins.

Les parents sont invités à la crèche à l'occasion de 2 fêtes : La galette des rois, et la fête de fin d'année (été).

Ils peuvent également être conviés à différents événements (semaine de la musique, ...).

L'univers familial s'invite également à la crèche à travers les photos de famille que nous transmettent les parents, et qui servent de lien au gré d'activités de langage.

A l'arrivée de l'enfant et à son départ, des temps de transmissions individuelles sont mis en place, afin de partager le quotidien de l'enfant.

En fin d'année scolaire, un questionnaire de satisfaction leur est donné.

3.3 La démarche en faveur du développement durable

Concernant la préparation des repas, une partie des aliments utilisés est d'origine biologique. La cuisinière privilégie également l'achat de denrées en circuit court, ou prête attention à la saisonnalité des aliments dans la préparation des menus.

Un tri des déchets est mis en place, et doit encore être développé.

Les enfants bénéficient d'un potager, dans lequel ils expérimentent la gestion de l'eau et ses conséquences.

Pour la mise en place d'activités éducatives, l'équipe utilise autant que faire se peut des matériaux de récupération, et sollicite au besoin les parents pour confectionner du stock (rouleau de papier, boîte de fromage, ...).

Dans le cadre de collectes réalisées par l'association « Marathon de la prématurité », nous récupérons à la crèche différents emballages usagés (compotes à boire, stylos, tube de dentifrice, ...).

L'association accompagne localement dans le Gard et le Vaucluse les familles d'enfants prématurés par de multiples actions.

L'association a récolté en 2020 plus de 3 tonnes de déchets.

Enfin, dans le cadre de nouveaux projets, une attention particulière va être portée au choix des produits utilisés pour le nettoyage des jeux et pour l'entretien des locaux.

Conclusion

Ce projet d'établissement évoque les grandes lignes de ce qui fonde le travail d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille au sein de l'EAJE Les Lutins, à Poulx.

Loin d'être un inventaire exhaustif des valeurs et objectifs qui fondent notre mission, il expose, en un moment donné, nos principaux axes de travail.